

FAKE NEWS



**LES
AGENTS
PUBLICS
SONT
TROP
NOMBREUX**

**LES
AGENTS
PUBLICS
NE
BOSSENT
PAS
ASSEZ**



**LES
AGENTS
PUBLICS
SONT
TROP
PAYÉS**

MOBILISATION

MARDI 15 JUIN 2021

devant le siège de la Mutualité Française
dès 13h30 avant le début du C.S.E
Les élus CGT veulent dénoncer le
chantage de la direction et sauver leurs
acquis sociaux.

Ensuite vers 15h, nous nous rendrons à la
permanence parlementaire de la Député
LREM FADILA KHATTABI (93 avenue Jean
JAURES à Dijon) afin de lui exprimer notre
mécontentement concernant son vote de la
loi de transformation de la Fonction
Publique et les conséquences de son
application dans nos différentes
Administrations et Etablissements



FONCTIONNAIRES ETAT, SANTE OU TERRITORIAUX TROP NOMBREUX, TROP PAYES, QUI NE BOSSENT PAS ASSEZ INFO OU INTOX ?

SONT-ILS TROP NOMBREUX ?

La pandémie qui sévit met en lumière les sous-effectifs catastrophiques des établissements de santé. Mais, nous ne pouvons ignorer toutes les autres missions également en péril

- Comment ne pas avoir à l'esprit les dizaines de milliards d'euros annuels de Fraude Fiscale alors que près de 40 000 emplois ont été supprimés aux Finances publique en 15 ans ?
- Comment ne pas se soucier des pénuries d'effectifs qui touchent les services départementaux d'incendie et de secours dans un contexte où se multiplient les fléaux qui nécessitent leur intervention ?
- Alors que les professeurs des écoles, des collèges et des lycées ne sont pas remplacés en cas d'absence (notamment en lien avec la pandémie), le ministère supprime **1883** postes au niveau national dont **113** dans notre académie

ÉDUCATION, RECHERCHE, INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, ETABLISSEMENT DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX, JUSTICE..., nous pourrions ainsi multiplier les exemples de PANS ENTIERS de la Fonction Publique où le manque d'emploi met en grave danger les missions et nuit à la population.

LA CGT REVENDIQUE :

- **Création de 500 000 emplois publics immédiatement.**

SONT-ILS TROP PAYÉS ?

Depuis l'an 2000 , la valeur du point d'indice, base du salaire des fonctionnaires, a décroché de 21% par rapport à l'indice des prix à la consommation, même si certaines dispositions sont venues pondérer cette chute, elle reste bien réelle.

- Le traitement brut moyen des fonctionnaires a baissé de 5.6 % à l'Etat entre 2006 et 2019, par rapport au revenu brut moyen de l'ensemble de l'économie.
- La chute est de 7,9 % pour les fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et la santé.
- 1 Millions d'agents (sur 5.7 millions) soit 2 fois plus qu'en 2000, sont actuellement payés moins de 1355 euros (smic +10 %).

Ces données soulignent l'ampleur de la baisse de pouvoir d'achat et la compression des carrières des fonctionnaires.

LA CGT REVENDIQUE :

- **Une augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice ;**
- **La mise en œuvre d'un plan de rattrapage des pertes cumulées ;**
- **L'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation ;**
- **L'intégration des primes dans le calcul de la retraite.**

NE BOSSENT-ILS PAS ASSEZ ?

La question du temps de travail ne peut pas être simplement et uniquement traitée sous l'angle des chiffres et des statistiques. Le sens de l'histoire montre, d'ailleurs, une réduction régulière du temps de travail

- Toutefois, si on se réfère aux derniers rapports sur le sujet, le temps annuel moyen de travail dans la Fonction Publique s'établit à 1584 heures pour une base légale de 1607 heures, ces chiffres doivent aussi être remis dans leur contexte. Par exemple dans la FPH, le flux tendu des équipes ne permet plus de prendre 3 semaines de C.P consécutives, les collègues font sans cesse des remplacements sur leurs jours de repos, etc...
- Globalement, les agents de la fonction publique ont des contraintes de travail la nuit ou le week-end, 2 fois supérieurs aux autres salariés. 37 % des fonctionnaires travaillent régulièrement la nuit (26 % dans le privé), 18 % travaillent le dimanche (15 % dans le privé)

LA CGT REVENDIQUE :

- **10 % de temps de travail en moins ; c'est juste et nécessaire !!!**

L'URGENCE DE MESURES FORTES POUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE